

Les Infos de Base

août 2003
volume 6, numéro 8
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique *ACCÈS LÉGAL*^{md}. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 32 du 6 août 2003.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 32 du 6 août 2003, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 32 du 9 août 2003.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 32 du 6 août 2003, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 32 du 9 août 2003.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2003.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 décembre 2002.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. **A-32**, aa. 1.1, 43, 62.1, 62.2, 66.2, 174.1, 174.13, 174.15, 191, intitulé de la section I du chapitre V.1 du titre III, 200.0.15, 220, 420, 420.1.

Loi modifiant la Loi sur les assurances, L.Q. 2003, c. 1, aa. 1-14.

Charte de la Ville de Montréal, L.R.Q., c. **C-11.4**, a. 8, ann. C, aa. 37.1, 223.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2003, c. 3, aa. 1, 2.

Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. **C-19**, a. 556.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2003, c. 3, a. 4.

Code des professions, L.R.Q., c. **C-26**, a. 86.1.

Loi modifiant la Loi sur les assurances, L.Q. 2003, c. 1, a. 15.

Code municipal du Québec, L.R.Q., c. **C-27.1**, a. 1061.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2003, c. 3, a. 5.

Loi sur les coopératives de services financiers, L.R.Q., c. **C-67.3**, aa. 473-475.

Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2002, c. 70, aa. 170-172.

Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, L.R.Q., chapitre **D-7.1**, annexe.

Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2003, c. 2, a. 1.

Loi sur les impôts, L.R.Q., c. **I-3**, plusieurs articles.

Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (T)
514/893-0244 (F)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

dispositions législatives, L.Q. 2003, c. 2, aa. 2-296.

Loi sur le ministère du Revenu, L.R.Q., c. **M-31**, aa. 39.2, 59, 59.2, 61.2, 93.1.15.1, 93.1.15.2, 93.1.21.1.

Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2003, c. 2, aa. 297-302.

Loi sur les normes du travail, L.R.Q., c. **N-1.1**, a. 39.0.1.

Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2003, c. 2, a. 303.

Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, L.R.Q., c. **R-5**, a. 33.

Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2003, c. 2, a. 304.

Loi sur le régime de rentes du Québec, L.R.Q., c. **R-9**, aa. 45, 84.

Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2003, c. 2, aa. 305, 306.

Loi sur la taxe de vente du Québec, L.R.Q., c. **T-0.1**, plusieurs articles.

Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2003, c. 2, aa. 307-350.

Loi concernant la négociation d'ententes relatives à la réduction des coûts de main-d'oeuvre dans le secteur municipal, L.Q. **1998**, c. **2**, a. 32.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2003, c. 3, a. 6.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, [R.R.Q., c. **C-24.2**, r. 1.01.1], aa. 2, 2.2, 2.3, 3.1, 60.1, 60.4, 60.9-60.11, 60.13, 60.17, 60.19-60.22, 60.24-60.26, 60.28, 60.30-60.33, 60.35-60.37, 60.38.1, 60.38.2, 60.39-60.58, 165.2, 165.3;

Règlement sur une activité professionnelle pouvant être exercée par une personne agissant pour le compte d'Héma-Québec, [R.R.Q., c. **C-26**, D. 752-2003 du 16-07-03, (2003) 135 G.O. 2, 3313], nouveau;

Arrêté ministériel concernant la zone d'exploitation contrôlée Onatchiway-Est, [R.R.Q., c. **C-61.1**, A.M., 2003-014 du 07-07-03, (2003) 135 G.O. 2, 3205], modifié;

Règlement sur l'allocation de présence et sur les frais de déplacement des membres du Comité paritaire des agents de sécurité, [R.R.Q., c. **D-2**, D. 798-2003 du 16-07-03, (2003) 135 G.O. 2, 3325], nouveau;

Décret sur les agents de sécurité, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 1, préambule, aa. 1.01, 3.01, 3.04, 3.08, 3.11, 4.02, 4.07, 4.15, 5.01, 5.02, 5.08, 6.05, 7.01, 7.02, 7.03, 7.05, 8.01, 8.03, 9.01;

Décret sur l'industrie du camionnage de la région de Québec, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 7, aa. 7.01, 7.02, 7.03, 8.06, 26.01;

Décret sur l'enlèvement de déchets solides de la région de Montréal, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 29, aa. 6.01, 7.07;

Décret sur l'industrie de la menuiserie métallique de la région de Montréal, R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 35, aa. 5.01, 11.01, 13.04, 14.01, 14.02, 14.06, 17.01;

Règlement sur les contrats du Directeur général des élections, [R.R.Q., c. **E-3.3**, Décision 1155-1 du 15-07-03, (2003) 135 G.O. 2, 3365], nouveau;

Règlement sur les contrats de la Commission de la représentation, [R.R.Q., c. E-3.3, Décision 1155-1 du 15-07-03, (2003) 135 G.O. 2, 3377], nouveau;

Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, [R.R.Q., c. **L-0.1**, Avis du 27-11-01, (2003) 135 G.O. 1, 840], aa. 72, 73, 77, 78, 88, 91, 99;

Règlement d'application de la Loi sur la protection de la santé publique, [R.R.Q., c. **L-0.2**, r. 1], aa. 4-28;

Règlement des producteurs de bois de la Côte-du-Sud sur la mise en marché de l'if du Canada, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 7856 du 10-07-03, (2003) 135 G.O. 2, 3277], nouveau;

Règles de procédure de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 0.04], a. 39;

Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la Beauce pour l'application du Plan conjoint et de différents règlements, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 0.8.03], a. 1;

Règlement sur les quotas des producteurs de lait, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 2.1.1.02], aa. 10, 11, 11.01;

Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du plan conjoint des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 4.01.1], a. 1;

Règlement sur la mise en marché des veaux de grain, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 12.1.1.2], a. 14.1;

Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la Côte-du-Sud, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 0.9.01], aa. 1, 3, 4;

Règlement sur l'application du titre IV.2 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, [R.R.Q., c. **R-10**, r. 1.1.3], aa. 4.1, 5, 6, 8, 8.1, 9, 15.1-15.3, chapitre IV, 38.1-38.15, ann. I, ann. V, ann. VI;

Règlement d'application de la Loi sur la santé publique, [R.R.Q., c. **S-2.2**, D. 756-2003 du 16-07-03, (2003) 135 G.O. 2, 3314], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.